

LANCEMENT DU PASS LOIRE À VÉLO : UNE NOUVELLE AVENTURE À PORTÉE DE GUIDON !

Partenaires depuis 2022, les Offices de Tourisme d'Orléans (Orléans Val de Loire Tourisme) et de Tours (Tours Val de Loire Tourisme) unissent leurs forces et créent le « Pass Loire à Vélo ». Ce Pass est un produit inédit pour valoriser l'une des plus belles véloroutes de France, faciliter la découverte du patrimoine ligérien à vélo et encourager le développement du cyclotourisme sur le Val de Loire.



Destiné aux visiteurs français et internationaux désireux de parcourir le Val de Loire en version « slow », ce pass numérique a été conçu pour les accompagner tout au long de leur parcours entre Orléans et Tours, à leur rythme et en toute simplicité, en leur offrant des avantages exclusifs et inclus, un accès simplifié à une sélection de sites culturels, hébergements, restaurants et de services vélo partenaires.

Rien de mieux que l'année de célébration des « 20 ans » de la Loire à Vélo pour mettre en place un produit inédit en France et permettre aux visiteurs de découvrir cet itinéraire incontournable qui attire chaque année près de 2 millions de cyclistes, aguerris ou amateurs, venus du monde entier, souhaitant découvrir cette véloroute mythique de 900 km au cœur d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel traversant deux métropoles ligériennes et un territoire riche en nature et culture.

UNE EXPÉRIENCE ENRICHIE SUR DEUX ROUES

Le Pass Loire à Vélo 24h, 48h ou 72h permet aux visiteurs de :

- Profiter d'un service de location de vélo à leur arrivée sur le territoire (inclus dans le pass) ;
- Bénéficier d'entrées gratuites (incluses dans le pass) afin de pouvoir visiter des sites, de réductions ou offres spéciales dans plus de 50 établissements partenaires (restauration, hébergements, activités de loisirs ...) ;
- Profiter de suggestions et des conseils d'experts tout au long de l'itinéraire grâce à l'expérience des deux Offices et de leurs partenaires.

UNE INITIATIVE ÉCO-RESPONSABLE ET COLLABORATIVE

À travers ce projet, les Offices de Tourisme d'Orléans et de Tours inscrivent leur démarche dans un tourisme durable et souhaitent :

- Encourager une mobilité douce et durable sur un itinéraire emblématique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Soutenir les acteurs locaux engagés dans l'accueil des cyclotouristes ;
- Renforcer l'attractivité du Val de Loire en valorisant son patrimoine naturel, culturel et gastronomique.

→ UN PROJET OUVERT ET ÉVOLUTIF « AU FIL DE L'EAU »

Le « Pass Loire à Vélo » s'enrichira de nouvelles offres au fil de l'été, avec pour ambition de devenir un outil de référence pour tous les amoureux de la Loire à Vélo.

→ INFORMATIONS PRATIQUES

Il sera possible d'acquérir le Pass directement depuis les sites web des deux Offices de Tourisme :

- www.tours-tourisme.fr
- www.tourisme-orleans.com

Les tarifs des Pass :

- 24h : 59 €
- 48h : 105 €
- 72h : 135 €

Les départs à vélo pourront se faire d'Orléans, de Blois, d'Amboise et de Tours de mai à septembre.

Il intègre notamment les prestations/offres suivantes :

- Accès aux musées d'Orléans et de Tours ;
- Accès au Parc Floral de La Source à Orléans ;
- Consigne bagages ;
- Visites guidées ou audioguidées d'Orléans et Tours ;
- Accès à des châteaux emblématiques du Val de Loire : Domaine National de Chambord, Beaugency, Chaumont-sur-Loire, Meung-sur-Loire, Villandry, Amboise, Clos Lucé, Azay-le-Rideau, Chenonceau, Chaumont, Langeais... ;
- Accès à des sites historiques et / ou culturels (Prieuré Saint-Cosme, l'Hôtel Gouin à Tours, le CCCOD, le Château de Tours, Musée des Beaux-Arts, Musée de Balzac) ;
- Panier pique-nique, goûters ou encas à emporter ;
- Visite et dégustations vinaigrerie Martin Pouret ;
- Découvertes de caves emblématiques et dégustations de vins de Loire ;
- Activités des loisirs : tour en petit-train Orléanais, balade en canoë-kayak ;
- Des réductions auprès d'hôtels...

... Et bien d'autres avantages !